

En France, constituer un patrimoine est une démarche progressive qui évolue avec les étapes de la vie. Dès la naissance, il est possible de poser les premières bases grâce à des stratégies adaptées: épargne, achat immobilier, placements diversifiés, etc.

Frédéric Tritz, Expert-Comptable, Ingénieur patrimonial, Associé Yzico à Metz.



CONSTITUER SON PATRIMOINE: UN PROJET DE VIE

En France, constituer un patrimoine est une démarche progressive qui évolue avec les étapes de la vie. Dès la naissance, il est possible de poser les premières bases grâce à des stratégies adaptées: épargne, achat immobilier, placements diversifiés, etc.

Découvrez comment chaque tranche d'âge peut optimiser ses finances et bâtir un patrimoine durable avec Frédéric Tritz, Expert-Comptable, Ingénieur patrimonial, Associé Yzico à Metz.

DÈS LA NAISSANCE : PRÉPARER L'AVENIR DE SES ENFANTS

La constitution d'un patrimoine peut commencer dès les premiers jours d'un enfant. Les parents peuvent anticiper pour sécuriser son avenir.

- Investir dans l'épargne. Ouvrir un livret A ou un plan d'épargne dédié (assurance-vie ou PEL) est une solution simple pour accumuler des fonds à long terme. La fiscalité de l'assurance-vie est avantageuse après 8 ans de détention donc il n'est jamais trop tôt.

- Protéger la famille. Souscrire une assurance prévoyance pour les parents garantit un soutien financier en cas de coup dur.
- Investir dans l'immobilier. Acheter un bien locatif au nom des parents peut générer des revenus futurs ou constituer un apport pour les études de l'enfant.

Exemple: Un couple investit dans un studio locatif pour financer les études de leur enfant à ses 18 ans

LES JEUNES ADULTES : SE POSER LES PREMIÈRES QUESTIONS ET COMMENCER LES FONDATIONS.

Les vingtenaires sont souvent au début de leur vie active, avec des revenus parfois modestes ou instables. Pourtant, chaque petite somme mise de côté peut faire une grande différence à long terme.

- Priorité: épargne de précaution. Avant d'investir, il est crucial de constituer une réserve pour faire face aux imprévus (3 à 6 mois de dépenses).

- Mise en place : automatisation. Mettre en place des virements réguliers vers un livret d'épargne ou une assurance-vie favorise la discipline financière.
- Acheter son premier bien immobilier : Étape majeure et stratégique dans la construction de son patrimoine.

Exemple : Un jeune investisseur achète un studio à louer dans une ville universitaire. Le loyer perçu couvre une partie importante de son crédit immobilier.

LES TRENTENAIRES : POSER LES BASES TOUT EN PROTÉGEANT LEUR FOYER

La trentaine marque souvent le début de la vie active et familiale. À ce stade, il est essentiel de combiner investissements stratégiques et protection familiale.

- Acheter une résidence principale. Cela constitue souvent le premier grand investissement patrimonial. Le premier investissement immobilier peut servir d'apport.
- Souscrire une assurance-vie. Ce placement flexible permet d'épargner tout en préparant la transmission.



Constituer un patrimoine est une démarche progressive qui évolue avec les étapes de la vie. Dès la naissance, il est possible de poser les premières bases grâce à des stratégies adaptées.

- Protéger le foyer. Un contrat de mariage ou un PACS avec des clauses adaptées (comme la communauté universelle) peut protéger les intérêts de chaque conjoint.

Exemple : Une famille avec deux enfants investit dans une résidence secondaire et met en place une donation-partage pour transmettre une partie du patrimoine en limitant les frais de succession futurs

LES QUADRAS : DIVERSIFIER ET ANTICIPER L'AVENIR

À la quarantaine, la diversification du patrimoine et la préparation de l'avenir deviennent prioritaires.

- Investir dans l'immobilier locatif. Les revenus supplémentaires peuvent être utilisés pour financer les études des enfants.
- Souscrire un Plan Épargne Retraite (PER). Cela permet de bénéficier d'avantages fiscaux tout en sécurisant des revenus pour la retraite.
- Mettre à jour le contrat de mariage. Si la situation familiale évolue (divorce ou remariage), il est crucial d'adapter les

protections juridiques et patrimoniales.

Exemple : Un jeune couple achète une maison et souscrit une assurance décès pour garantir le remboursement du prêt en cas d'imprévu.

LES QUINQUAS : OPTIMISER LA TRANSMISSION ET PRÉPARER LA RETRAITE

À l'approche de la retraite, les priorités changent : il faut sécuriser les revenus et organiser la transmission.

- Réorganiser le patrimoine. Le refinancement des biens immobiliers pour inclure les enfants en nue-propriété est une option intéressante.
- Anticiper la succession. Un pacte Dutreil pour transmettre une entreprise familiale ou des biens immobiliers peut réduire significativement les droits de succession.
- Renforcer les protections. Une assurance-vie permet de garantir un capital pour les héritiers tout en optimisant les frais de succession.

Exemple : Un couple réorganise son patrimoine en créant une SCI familiale pour faciliter la gestion de leurs biens locatifs.

LES SEXAGÉNAIRES ET PLUS : PRÉSERVER ET TRANSMETTRE SON PATRIMOINE

À partir de 60 ans, les priorités sont de simplifier la gestion de son patrimoine et de protéger ses proches.

- Adapter le logement. La vente de la résidence principale pour un bien plus petit et adapté est une solution courante. Cela permet ainsi de ne conserver que l'usufruit des biens pour réduire les frais de succession.
- Protéger son conjoint. Une adaptation du contrat de mariage ou une donation entre époux peut sécuriser les droits du conjoint survivant.
- Planifier la succession. Utiliser des donations-partages ou un démembrement de propriété permet d'organiser la transmission tout en réduisant la fiscalité.

Exemple : Des grands-parents vendent leur maison familiale et utilisent les fonds pour aider leurs petits-enfants à financer leurs études.

La gestion de patrimoine est un processus évolutif qui nécessite des ajustements à chaque étape de la vie. Il faut sans cesse optimiser vos investissements, protéger votre famille et organiser votre succession.

ALERTE INFO

Frédéric Tritz, ancien président de Kotyco, et son associée Gwenaëlle Draux ont rejoint les équipes d'Yzico en septembre 2024. Cette intégration fait suite à l'acquisition de Kotyco par Yzico, renforçant ainsi la présence dans le Grand Est avec 6 agences en Moselle.